

# URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur André GILLET**

Demeurant à/dont les bureaux se trouvent à (1) 6997 – EREZEE, rue Magerat, 100.

Le terrain concerné est situé à **EREZEE/SOY, rue Magerat, 100**

Et cadastré 4ème Division section B n° 275D

Le projet consiste en l'agrandissement d'une habitation (cuisine)

Et présente les caractéristiques suivantes (2) :

- Art. R.IV.40-2 §1<sup>er</sup>, 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou de front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration communale d'EREZEE, Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 avril 2018 au 25 avril 2018 au Collège communal**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.
- Par télécopie au numéro 086/320.923

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : Annonce de projet « demande permis d'urbanisme GILLET André ».

Affiché à EREZEE, le 21 mars 2018